

SALON ^{26ème édition} DES JEUNES INVENTEURS & CREATEURS

Prêt à changer le monde ?



**13 & 14
MAI 2023**

Un concours pour qui ?

Vous avez moins de 25 ans - Un projet innovant ou créatif ?

Cette belle aventure, orchestrée par la municipalité de Monts, est faite pour vous ! Partagez avec nous, votre ingéniosité, votre talent. Ne restez pas l'inventeur de l'ombre, osez !

Un concours pour quoi ?

Votre projet innovant gagne en visibilité auprès du jury et des partenaires. Vous bénéficiez de conseils, et gagnez des prix pour dynamiser votre invention.

**N'hésitez plus, inscrivez-vous
avant le 31 mars 2023!**

Envoyez la fiche d'inscription,
un dossier de quelques pages
et une vidéo de 3 à 5 min.



Contact :

Service Communication - Hôtel de Ville

2 rue Maurice Ravel 37260 monts

Tél. 02 47 34 11 98 / 06 88 23 95 68

communication@monts.fr

www.monts.fr/www.jeunesinventeurs.org



concoursdesjeunesinventeursetcreateurs



salon_des_jeunes_inventeurs



@ICreateurs



FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE

● PROJET

Remettre un dossier de 1 à 5 pages et une vidéo de 3 à 5 min - voir article 8 du règlement.

Nom et descriptif du projet en quelques lignes

● Établissement de formation

Nom de l'établissement de formation :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nom du responsable du groupe ou référent :

Fonction :

Tél/Portable :

Mail :

- Un RIB (relevé d'identité bancaire) de l'année en cours, au nom de l'établissement scolaire ou de l'organisme (avec le n° de Siret pour les associations, entreprises...) à récompenser.

● Composition du groupe

Noms - Prénoms	Année de Naissance

● Thématique du projet

<input type="checkbox"/>	Design
<input type="checkbox"/>	Environnement - développement durable
<input type="checkbox"/>	Handicap
<input type="checkbox"/>	Humanitaire
<input type="checkbox"/>	Jeux
<input type="checkbox"/>	Numérique
<input type="checkbox"/>	Sécurité
<input type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Vie quotidienne

● AUTORISATION D'EXPLOITATION FIXE OU ANIMÉE D'UNE PERSONNE MINEURE ET MAJEURE

Les photos et vidéos sont exploitées afin d'assurer l'organisation du concours, la restitution de la remise des prix, la valorisation des jeunes, de leur projet et la promotion de l'événement auprès des médias et pour la communication interne et externe de la ville de Monts. La durée de conservation des données est de 10 ans pour la promotion et la communication de l'événement.

Le destinataire de ces données est la mairie de Monts (2 rue Maurice Ravel - 37260 Monts). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant en déposant une réclamation auprès de la CNIL après avoir contacté les services de la ville de Monts et en vous adressant à dpo@recia.fr.

Je, soussigné(e)

autorise, n'autorise pas à titre gratuit, la mairie de Monts à me photographier et me filmer lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs qui se déroulera les 13 et 14 Mai 2023, à l'espace Jean Cocteau à Monts.

Fait à

Le

Signature du candidat
propriétaire de l'image

Signature du titulaire
de la responsabilité parentale
(candidat enfant moins de 15 ans)

● OBLIGATION DE CITATION LA PARTICIPATION AU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS DE MONTS AUPRES DES MÉDIAS

Je, soussigné(e)

reconnait que le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs organisé par la mairie de Monts, est l'événement initial ayant contribué à la médiatisation du projet présenté lors du Salon des Jeunes Inventeurs les 13 et 14 Mai 2023 à Monts.

Je m'engage donc à citer le salon de la ville de Monts et à en faire sa promotion lors des contacts et interviews auprès des médias en respectant l'article 3 du règlement du concours.

Fait à

Le

Signature du candidat

Fiche à retourner **AVANT LE 31 MARS 2023** à :

Hôtel de Ville, 2 rue Maurice Ravel - 37260 MONTS Tél. 02 47 34 11 98 ou 06 88 23 95 68

<http://www.jeunesinventeurs.org> ou www.monts.fr ou communication@monts.fr

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

● PROJET

Remettre un dossier de 1 à 5 pages et une vidéo de 3 à 5 min - voir article 8 du règlement.

Nom et descriptif du projet en quelques lignes

● Candidat scolarisé / étudiant salaré / demandeur d'emploi

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tél :

Portable :

Mail :

Établissement de formation

Nom :

Adresse :

Tél :

● Thématique du projet

<input type="checkbox"/>	Design
<input type="checkbox"/>	Environnement - developpement durable
<input type="checkbox"/>	Handicap
<input type="checkbox"/>	Humanitaire
<input type="checkbox"/>	Jeux
<input type="checkbox"/>	Numérique
<input type="checkbox"/>	Sécurité
<input type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Vie quotidienne

A FOURNIR :

- Pour les mineurs, une décharge parentale de participation.

- Un RIB (relevé d'identité bancaire) de l'année en cours, au nom et adresse de la personne à récompenser.

● AUTORISATION D'EXPLOITATION FIXE OU ANIMÉE D'UNE PERSONNE MINEURE ET MAJEURE

Les photos et vidéos sont exploitées afin d'assurer l'organisation du concours, la restitution de la remise des prix, la valorisation des jeunes, de leur projet et la promotion de l'événement auprès des médias et pour la communication interne et externe de la ville de Monts. La durée de conservation des données est de 10 ans pour la promotion et la communication de l'événement.

Le destinataire de ces données est la mairie de Monts (2 rue Maurice Ravel - 37260 Monts). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant en déposant une réclamation auprès de la CNIL après avoir contacté les services de la ville de Monts et en vous adressant à dpo@recia.fr.

Je, soussigné(e)

autorise, n'autorise pas à titre gratuit, la mairie de Monts à me photographier et me filmer lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs qui se déroulera les 13 et 14 Mai 2023, à l'espace Jean Cocteau à Monts.

Fait à

Le

Signature du candidat
propriétaire de l'image

Signature du titulaire
de la responsabilité parentale
(candidat enfant moins de 15 ans)

● OBLIGATION DE CITATION LA PARTICIPATION AU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS DE MONTS AUPRES DES MÉDIAS

Je, soussigné(e)

reconnait que le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs organisé par la mairie de Monts, est l'événement initial ayant contribué à la médiatisation du projet présenté lors du Salon des Jeunes Inventeurs les 13 et 14 Mai 2023 à Monts.

Je m'engage donc à citer le salon de la ville de Monts et à en faire sa promotion lors des contacts et interviews auprès des médias en respectant l'article 3 du règlement du concours.

Fait à

Le

Signature du candidat

Fiche à retourner **AVANT LE 31 MARS 2023** à :

Hôtel de Ville, 2 rue Maurice Ravel - 37260 MONTS Tél. 02 47 34 11 98 ou 06 88 23 95 68

<http://www.jeunesinventeurs.org> ou www.monts.fr ou communication@monts.fr

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AU CONCOURS

● Article 1 :

La municipalité de Monts organise le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs chaque année sur un week-end de mai depuis 1997. L'objectif des élus est de promouvoir le potentiel créatif de la génération pour la réalisation de leurs idées, pouvant aller jusqu'à la commercialisation de leurs inventions.

● Article 2 :

Les candidats doivent avoir moins de 25 ans. Une autorisation parentale est demandée aux mineurs.

● Article 3 :

Les jeunes inventeurs s'engagent, moralement, à citer le salon de la ville de Monts dans leurs relations avec les médias afin d'en faire la promotion et contribuer ainsi à en assurer la pérennité.

● Article 4 :

La participation au Concours et au Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs est gratuite. Toutefois, pour les inscriptions individuelles, un chèque de caution de 300 € doit obligatoirement être envoyé un mois avant la manifestation afin de réserver le stand sur le salon. Ce chèque sera restitué au candidat le jour de son arrivée. Les candidats doivent remettre un RIB à leur nom et adresse et un n° de Siret pour les entreprises, associations... afin de pouvoir leur remettre leur éventuel prix.

● Article 5 :

Les candidats désireux de s'assurer une protection, obtiendront une brochure d'informations concernant l'enveloppe SOLEAU auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I. – 15 rue des minimes CS 50001 - 92677 Courbevoie Cedex - 01 56 65 89 98 ou en ligne : <https://www.inpi.fr/fr/enveloppe-soleau>) qui sera en mesure de les conseiller. La municipalité de Monts et les membres du jury déclinent toute responsabilité concernant la protection insuffisante des projets présentés par les participants.

● Article 6 :

Il est strictement interdit aux candidats de prendre part au vote du public, réservé exclusivement aux visiteurs du salon. Dans une volonté d'esprit bienveillant du concours, tout contrevenant se verra exclus de la remise des prix.

● Article 7 :

Les jeunes candidats doivent proposer des projets et réalisations inédites, individuelles ou collectives, dans les domaines variés de leur choix. Les projets admis devront être innovants, créatifs, techniques ou à dimension artistique. Les projets ayant été présentés lors des salons antérieurs de Monts, ne seront pas acceptés.

● Article 8 :

Le dossier de candidature comportera :

- *le bulletin d'inscription collective ou individuelle
- *un document de quelques pages décrivant le projet avec textes, croquis, plans, description, photos...
- *une photo du/des participants
- *une vidéo de 3 à 5 minutes : une présentation rapide du/des candidats, de la création avec une démonstration du prototype, une explication de l'origine de l'idée, de l'intérêt innovant et sociétal du projet.

Une bonne qualité vidéo et sonore sera appréciée (téléphone portable, appareil vidéo...).

Le contenu du dossier sera conservé en lieu sûr et entièrement restitué à la demande du candidat à l'issue du Salon.

● Article 9 :

Un Jury de spécialistes attribuera des récompenses. Il appréciera les idées, la technicité mise en jeu, la fonctionnalité, les astuces, l'originalité, la présentation. Il sera souverain dans ses décisions et n'aura pas à justifier les raisons de ses choix. Aucune réclamation de la part des candidats ne pourra être recevable, si le salon ne peut avoir lieu pour des causes indépendantes de la volonté de la municipalité.

UN TREMPLIN POUR DE JEUNES ESPRITS CRÉATIFS

Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs

Le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs, organisé par la municipalité de Monts, est un concours ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans.

Depuis sa création, en 1997, il offre aux « Géo trouvetout » un espace dédié à la libre expression de leurs inventions : plus de 1000 projets depuis 1997 !

1^{er} Prix



B'OTI

1^{er} prix Junior collectif

Prix de la Ville de Monts

1000 €

Prix Coup de Coeur du public

200 €

Prix Communauté de Communes Touraine Vallée l'Indre 500 €

Stand - Coupe - Médaille d'or du Concours Lépine

Collège Georges Brassens

(Esvres - 37)

Ensemble d'applications mobiles et d'objets destinés à l'aide à la personne.



PIEZO CHARGEUR

1^{er} prix Junior individuel

Prix du Crédit Agricole 400 €

Coupe prix Coup de Cœur du jury 2LINFOSERVICES

Stand numérique - Médaille d'or du Concours Lépine

Ethan LEVY

(Paris - 75)

Dispositif adaptable et portatif permettant de charger un appareil électrique (téléphone, tablette, GPS, lampe torche) par simple pression mécanique.



JUS DE POMMES MOCHES

1^{er} prix senior collectif

Prix Récipharm 500 €

Lycée des métiers Anne Veauté

(Castres - 81)

Un produit pour diffuser des messages d'actes citoyens. En constatant l'important volume de pommes "non conforme", les élèves ont sauvé les fruits en les transformant afin de les rendre consommable.

2^{ème} Prix



ATELIER BOISÉ

2^{ème} prix Junior Collectif

Prix Made In Val de Loire 800 €

Médaille de Bronze du Concours Lépine

Collège le Réflésoir

(Bléré - 37)

Réalisation d'un porte livre en deux formats. Le grand pour les magazines et grands livres, le petit pour les livres de poche, les tablettes ou smartphones. Ces porte-livres peuvent également servir d'ardoises où l'on écrit à la craie. Réalisés avec des matériaux de récupération.

LE PALMARÈS 2022 - 25^{ÈME} ÉDITION

Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs numérique mai 2022

2^{ème} Prix



LOGICIEL DE SUPERVISION

2^{ème} prix senior individuel

Prix MSI CONSEILS

GRACE LUSAKUMUNU DIMBU

(TOURS - 37)

Un logiciel de supervision 3D en temps réel pour automatisation de véhicule.

WATER DAM

2^{ème} prix senior collectif

Prix Ville de Monts 200 €

Médaille de Bronze du Concours Lépine

HEI DE LILLE

(LILLE - 59)

Le projet a montré un dispositif permettant de limiter les dégâts dus aux inondations qui repose sur un système d'urgence d'obstruteur gonflable à positionner sur les portes et les fenêtres des habitations.

3^{ème} Prix



D'CHIP

3^{ème} prix junior collectif

Prix de la Région Centre-Val de Loire 500 €

Collège Jean Dunois

(Orléans- 45)

Carte postale où l'on peut intégrer des photos et des vidéos. Pour cela il suffit de placer sous le timbre-poste une puce NFT, puis de la charger.

DISCRIM'

3^{ème} prix senior collectif

Prix des Éditions Transmettre 100 €

Lycée des Métiers de l'Industrie Gustave Eiffel

(TOURS - 37)

Les élèves ont pensé à un jeu permettant de sensibiliser aux discriminations.

4^{ème} Prix



LUNETTES CHAUFFANTES

4^{ème} prix junior collectif

Prix de la Région Centre-Val de Loire 500 €

Collège le Colombier

(Dun-sur-Auron- 18)

Système chauffant les verres de lunettes pour éviter l'apparition de buée.